

Conseil Municipal - Conseils d'Administration du Centre de Réadaptation de Quingey et du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon - Désignation de délégués

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de sa séance du 10 juillet 1995, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des délégués de la Ville pour siéger au sein d'établissements et d'associations pour la durée du mandat.

M. le Préfet de la Région de Franche- Comté, Préfet du Doubs demande que soient désignés deux membres du Conseil Municipal, l'un pour le Centre de Réadaptation de Quingey, l'autre en complément des membres déjà désignés pour le CHU de Besançon.

Sont proposés pour ces établissements :

- Centre de Réadaptation de Quingey : M. Pierre NOT.
- Centre Hospitalier Universitaire de Besançon : M. Stéphane VENTARD.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

M. BONNET : Au sujet du CHU, nous avons été surpris de voir que s'agissant d'un cinquième représentant de la collectivité, il est proposé Stéphane VENTARD. Il nous semblait que cela revenait à l'opposition municipale suivant ce qui a été défini ici. Je ne crois pas que Stéphane VENTARD nous rejoigne dans l'opposition donc je voudrais savoir s'il est possible que l'opposition soit représentée dans la mesure où il y a un cinquième siège et, à ce titre, l'inter-groupe UDF-RPR proposerait la candidature de Nicole WEINMAN.

M. LE MAIRE : Il n'y a pas 5 représentants mais 4 car le Maire est Président d'office du CHR. Il y a donc 4 représentants du Conseil Municipal en dehors du Président du Conseil d'Administration qui est le Maire. Votre proposition n'est donc pas acceptée.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 27 janvier 1997.